



Association des locataires de Villeray

7378, rue Lajeunesse, local 213, Montréal (Québec) H2R 2H8

Téléphone : (514) 270-6703 • télécopieur : (514) 271-1640 • courriel : alv@cam.org

Montréal, le 15 décembre 2010

Madame Louise Roy
Présidente de l'Office de consultation publique de Montréal
1551, rue Metcalfe, Suite 1414
Montréal, Québec, H3A 1X6
Tél : (514) 872-3568
Fax : (514) 872-2556

Objet : Appui de l'Association des locataires de Villeray aux demandes de la communauté sourde

Madame la Présidente,

Nous, l'Association des locataires de Villeray, avons pris connaissance de la lettre du Collectif de la communauté sourde pour le maintien du Centre 7400 adressée à l'Office de consultation publique de Montréal en date du 10 décembre 2010. Nous avons aussi pris connaissance de la réponse de l'Office en date du 14 décembre 2010.

Nous sommes déçus par la décision de l'Office, qui refuse de présenter des excuses à la communauté sourde pour les propos tenus lors de la séance de consultation publique du 8 décembre 2010. Nous souhaitons souligner que cette séance a bel et bien été annulée faute d'un interprète, mais seulement après que des membres de la communauté sourde, et d'autres personnes présentes, aient refusés de s'asseoir. Au départ, l'Office proposait de continuer la séance malgré l'absence de l'interprète. Un représentant de l'Office a même suggéré aux membres de la communauté sourde de retourner chez eux et de consulter le *verbatim* de la séance lorsqu'il serait rendu public. Ces propos sont inacceptables et témoignent du peu d'égard de l'Office pour les réalités propres à la communauté sourde. La communauté sourde a le droit d'être informé dans sa langue, la Langue des signes du Québec. Le *verbatim* des séances peut satisfaire les entendants, qui ont ainsi accès aux présentations dans la variante écrite de leur langue. La Langue des signes du Québec ne possède aucune variante écrite. Vous comprendrez donc qu'il est impératif que la communauté sourde ait accès aux séances de l'Office avec la présence d'un interprète. L'Office de consultation publique de Montréal doit s'excuser pour les propos tenus par son représentant.

De plus, l'Association des locataires de Villeray soutient la demande de la communauté sourde quant à la réouverture de la période de dépôt de mémoire. Cette demande nous semble tout à fait appropriée, puisqu'elle permettrait de diminuer le préjudice subi par la communauté sourde. Malgré les démarches effectuées par l'Office pour publiciser la tenue de consultations publiques sur le projet de condominiums au 7400 St-Laurent, nous sommes convaincus que celles-ci ont été insuffisantes pour répondre aux besoins particuliers de la communauté sourde. La faute première revient aux Clercs St-Viateurs, aux promoteurs immobiliers et à l'Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, qui n'ont jamais cru bon de consulter la population aux cours des 18 mois d'élaboration de ce projet qui anéantira la vocation sociale et communautaire du Centre 7400. En particulier, ces acteurs n'ont fait aucun effort pour impliquer la communauté sourde, pourtant première intéressée par ce projet sur le site historique de l'Institution des sourds et muets de Montréal. Les actions de l'Office doivent être considérées dans ce contexte. Comme la communauté sourde a été écartée du processus, l'Office aurait dû permettre la pleine participation de cette communauté en déployant des efforts supplémentaires pour la rejoindre. Manifestement, les efforts ont été insuffisants pour permettre à la communauté sourde de s'organiser et présenter ses inquiétudes à l'Office dans le cadre des consultations publiques. Dans le contexte actuel, ne pas accueillir cette demande de la communauté sourde entacherait le processus de consultation publique.

En espérant que vous accueillerez les demandes de la communauté sourde, veuillez accepter, Madame la Présidente, nos salutations les plus sincères.

Gaël Morin-Greene,
Organisateur communautaire
Association des locataires de Villeray
514.270.6703

c.c. Collectif de la communauté sourde pour le maintien du Centre 7400
Anie Samson
M. Marius Caron
Mme Anne-Laure Favreaux
M. Jan Ravensbergen
M. Pierre Brassard
Coalition des amiEs du 7400 St-Laurent : pour le maintien de la vocation sociale et communautaire du Centre

